CONSPIRATION

ARISTOCRATI-MONARCHIQUE.

CONSPIRATION

ARISTOCRATI-MONARCHIQUE,

Dénoncée au grand Comité des Recherches.

Le Jeudi Ier. Avril 1790.

PAR UN CITOYEN TRÈS-ACTIF.

SEIGNEURS,

JE suis Patriote, et Patriote zèlé; je suis Citoyen, et Citoyen très-actif; c'est assez vous dire que je suis ennemi jurant des *Aristocrates*. Pénétré d'une sainte terreur pour tous les décrets qui émanent de la sagesse *toujours infaillible* de nos ci-devant mandataires devenu tout-à-coup nos Souverains; Je dépose à vos pieds l'hommage de mon respect inconcevable pour nos modernes *Solons* qui étonnent l'univers par la perfection des Loix qu'ils donnent à la France, et qui savent par des moyens très-doux, très-humains, et très-honnêtes, les faire exécuter même par les ennemis du bien public.

Mais mon objet en ce moment, n'est point de faire l'éloge de l'Assemblée du Manége ; l'Europe éclairée sait à quoi s'en tenir sur le compte de cette Assemblée qui fait tant de bruit, malgré qu'en ait dit l'Aristocrate Burke, dont la fougueuse éloquence n'a fait que mieux ressortir le discours populaire de Fox, qui est, comme chacun sait, le plus honnête homme d'Angleterre, comme le ci-devant Comte de Mirabeau est le plus honnête homme de France.

Je sais que ce c'est point par une adulation basse, par des complimens serviles, qu'un Citoyen-*actif* doit témoigner son dévouement à ses Souverains ; eh ! que pourrois-je dire que n'ayent pas dit mille fois les illustres auteurs du Juurnal de Paris, de la chronique de Paris, des Révolutions de Paris &c &c. Nos demi-dieux sont tellement accoutumés à voir brûler l'encens sur l'autel de la patrie, par ces Apôtres folliculaires de la liberté, qu'une dose de plus ne les frapperoit pas.

J'ai donc cru devoir prendre un autre moyen de leur faire ma cour, et en conséquence je me suis fait *Délateur*, ce mot n'étonnera pas sans doute vos Seigneuries ; un pareil métier, je le

sais, étoit autrefois peu honnête, parce qu'il n'étoit utile qu'aux despotes, aux ministres et à tous les suppôts de l'autorité arbitraire ; c'est pour cela que Tacite, écrivain d'ailleurs un peu entaché d'aristocratie, fait des portraits si hideux de ceux qui abusent des secrets des familles, décachètent les lettres, et se permettent d'autres gentillesses de cette espèce. Mais grace à vos soins, depuis que vous avez établi le principe, que la délation peut seule nous conserver une liberté conquise, elle est devenue une profession distinguée, je soutiens même que *la délation* doit être, comme *l'insurrection*, le *plus saint des devoirs*, et je suis certain que M. de la Fayette ne me démentira pas. Sans la délation il est évident que les aristocrates pourroient un jour ou l'autre, dépouiller nos augustes Souverains, d'un ou même de deux des trois pouvoirs qu'ils ont si sagement et si heureusement réunis. Sans la délation, la prise de possession de la Bastille ; la juste et légale punition des Bertier, des Foulon, des Launai, la mort des Gardes-du-Corps, et mille *belles actions* de ce genre pourroient bien être regardées par nos descendants comme des triomphes inutiles, sans la délation enfin, les malveillans

pourroient facilement renverser les principales colones de notre édifice patriotique, et nous serions alors tout honteux de ce qui fait aujourd'hui notre gloire.

C'est par amour pour la conservation de cette gloire, que je me hâte, *magnifiques Seigneurs*, de vous dénoncer le projet le plus alarmant, le plus infâme, le plus exécrable qu'ait pu concevoir *l'aristocratie expirante.* Prenez-y garde, Seigneurs, ce monstre n'est pas mort, il sommeille en apparence, mais son réveil peut être terrible, vous savez que comme un prothée il sait se déguiser sous toutes les formes, comme un Caméléon, se revêtir de toutes les couleurs. Heureusement ma délation patriotique va vous mettre en état de prévenir ses desseins criminels, et je ne doute pas que vous ne preniez promptement dans votre sagesse les mesures les plus convenables pour éviter le danger qui menace nos Souverains, en livrant les coupables et les complices au patriotisme des *Citoyens-actifs*, de la Halle et des Porcherons.

Seigneur, il est affreux de le dire, mais mon patriotisme ne permet pas de me taire, c'est dans

le sein même de l'Assemblée que se trouvent nos plus redoutables et nos plus dangéreux ennemis ; vous voulez que j'acheve, eh bien ; le voici ce projet abominable.

M. *l'archevêque de Paris* doit arriver le vendredi Saint à onze heures trente-huit minutes du soir. Le lendemain à cinq heures du matin il ira à l'office. Vous sçavez ou vous ne sçavez pas qu'une partie de cet office est consacrée au renouvellement de l'eau bénite : eh bien M. l'archevêque se propose d'en faire une triple provision sans que cela paroisse, et ce qui excédera la consommation ordinaire sera porté dans la salle du manége, vers deux heures, par plusieurs curés qui cacheront les bénitiers sous leurs soutannes.

L'archevêque de Paris les suivra de près dans une chaise à porteur, lui, l'archevêque d'Aix, l'évêque de Nancy, l'évêque de Clermont, l'abbé d'Eymar, l'abbé Maury auront dans la poche un goupillon pour jetter de l'eau bénite sur les honorables membres qu'ils connoissent pour être possédés de l'esprit malin. Tout bon chrétien connoît l'effet miraculeux de l'eau bénite, elle

chasse les diables qui en ont aussi peur que le comte de Mirabeau a peur du feu. C'est par cette cérémonie chrétienne en apparence, mais criminelle en effet, que ces ecclésiastiques aristocrates veulent se débarasser de leurs ennemis et rester les maîtres du champ de bataille.

Je frémis, Messeigneurs, en vous rendant compte d'un si abominable complot; pourquoi les fauchets et les mulots n'ont-ils pas le privilége exclusif de faire de l'eau bénite? Pourquoi la providence a-t-elle mis entre les mains de ces prélats aristocrates une arme aussi terrible. C'est bien le cas de s'écrier quand on reçoit de l'eau bénite lancée par un bras épiscopal, *timeo danaos et dona ferentes.*

Mais ce qui vous paraîtra bien plus alarmant, ce sont les détails de cet infernal projet. Il faut vous apprendre comment les ennemis de la nation ont distribué les rôles.

M. l'archevêque de Paris se charge d'arroser M. l'évêque d'Autun. Il se flatte que ce digne prélat sera facile et traîtable, parce qu'il ne croit ni en dieu, ni au diable.

On a réservé à M. l'abbé Maury, dont le goupillon est, dit-on, fort imposant, l'honneur de bénir M. de Mirabeau l'aîné, et attendu la taille énorme du diable dont il est possédé, on l'a prévenu de se munir d'une triple dose d'eau bénite. On espère que les gouttes perdues suffiront pour MM. Barnave et Robespierre qui n'ont que des *diablotins*.

La vieillesse et l'astuce du diable, qui s'est emparé de M. de Goupil de Préfeln, paroissent exiger aussi une portion plus qu'ordinaire ; on avoit d'abord chargé M. Malouet (qu'on a mis du secret) de l'asperger, mais on a observé que l'eau bénite ne pouvoit avoir son plein et entier effet qu'autant qu'elle étoit administrée par un bras sacerdotal, on a chargé en conséquence, M. l'Archevêque d'Aix de cette besogne.

M. L'abbé d'Aymar est chargé de l'aspersion des deux freres Lameth ; il regarde la besogne comme peu difficile.

M. l'Evêque de Clermont avoit formé des prétentions sur M. Chapelier ; mais son bras

n'étant pas sur, il a cédé l'honneur à M. l'Evêque de Nanci, et on lui a abandonné, pour le consoler, MM. Duport et Péthion de Villeneuve, possédés de démons plus bavards que dangereux.

MM. les cardinaux de Rohan et de la Rochefoucault, sont destinés à asperger les deux meilleurs patriotes de l'assemblée ; je veux dire le duc d'Aiguillon et le marquis de Menou; on assure qu'ils ne trouveront aucune résistance.

MM. Target, Treillard et Populus sont abandonnés au bas clergé.

On regarde comme inutile d'arroser M. de Clermont Tonnerre, parce que son diable est accommodant, et qu'il sera toujours du parti le plus fort.

Les ecclésiastiques peu connus, et les curés de campagnes ont fait de fortes représentations fondées sur la déclaration des droits de l'homme, qui prescrit la plus parfaite égalité, mais ils n'ont pas été écoutés, et n'ont pu obtenir l'honneur de chasser les diables du premier or-

dre, attendu qu'on a observé qu'il y avoit une aristocratie aux enfers comme dans l'église militante. On les a donc réservé pour ces diables secondaires qui ne nuisent au clergé que par l'influence des diables philosophiques qui se sont emparés de tous les pouvoirs aux enfers.

La cérémonie achevée, ou plutôt le forfait consommé, (et cela ne doit pas durer plus d'une minute quinze secondes) ou les diables emporteront les corps qui leur servent d'enveloppe, ou ils s'en iront seuls.

S'ils partent avec les corps, le clergé sur le champ fait une nouvelle constitution avec la noblesse, rend au roi la plénitude du pouvoir exécutif, le déclare partie intégrante et indivisible du pouvoir législatif, et comme les membres des communes qui resteront dans l'assemblée, ne sont que les disciples peu expérimentés des grands maîtres qu'on vient de nommer, on ne craint de leur part aucune résistance.

Si les esprits malins s'en vont seuls, les aristocrates esperent alors de réunir à eux *les ci-devant possédés*, parce qu'ils disent et

c'est ce que j'ignore) que leurs opinions et même ce qu'ils appellent leurs grands talens, ne sont que les opinions et les talens des démons qui les tourmentent.

Vous voyez, messeigneurs, combien il est instant d'écarter les maux dont la France est menacée par ce projet criminel ; que ferions-nous sans les diables Mirabeau, Chapelier, Duport, Lameth, Robespierre et autres ? Etions-nous des Français avant eux ? méritions-nous même qu'on nous appellât des hommes ? et que pourront faire à l'avenir sans les démons qui les inspirent, ces sages et prudens restaurateurs dela liberté ?

Mais ce n'est pas tout encore ; écoutez, Seigneurs, et tremblez pour le salut de la patrie.

L'Abbé de Saint Hubert des Ardennes qui a le droit ou le privilége, ainsi que tous ses religieux, de guérir de la rage, même de celle avenir, à ordre de se trouver le même jour et à la même heure, avec une vingtaine de ses moines à la porte du Manége pour imprimer le fer chaud sur ceux des enragés qui auront échappé à l'eau bénite. Il est évident qu'au moyen de

cette précaution, les vrais patriotes deviendront nécessairement les victimes *du fer*, ou *de l'eau*, et alors, je vous le demande, que deviendra la constitution ? Mais heureusement je viens de mettre vos Seigneuries à portée de déjouer ces projets odieux.

Il me reste maintenant à vous faire connoître comment cette infâme complot aristocratique est venu à ma conoissance.

Je suis Directeur de la Poste, Capitaine de Milice Nationale, et membre d un Comité de Recherches. En qualité de Directeur de la Poste, je reçois les lettres, en qualité de Capitaine de Milice Nationale, je les décachete, et en qualité de Membre d'un Comité de Recheches, j'intercepte toutes celles qui peuvent porter atteinte à tout ce que font ou veulent faire nos douze cents Souverains. J'ai donc intercepté une lettre écrite par un curé, membre de l'auguste Assemblée, à son vicaire, où le complot est annoncé de la manière que je viens de vous le dire ; et cette lettre vous sera envoyée, aussi-tôt qu'elle sera paraphée par le Juge ; mais malheureusement cela ne pourra pas avoir lieu de si-

tôt, attendu que nous l'avons chassé; en quoi, magnifiques Seigneurs, nous n'avons fait que seconder vos intentions, c'étoit *un Aristocrate*, il vouloit juger dans la journée du 6 Août, comme s'il n'y avoit pas eu de nuit le 4, et il est d'ailleurs parent d'un conseiller de la Chambre des Vacations du Parlement de Rouen.

A présent que j'ai rempli le devoir que m'a prescrit le patriotisme le plus pur, je remets ma délation en vos souveraines mains et je me retire; mais auparavant je jure à *vos Majestés* de denoncer tous les crimes de *lèze-nation* qui viendront à ma connoissance, et quand je passerai un jour sans avoir une délation à faire, je dirai comme *Titus*, j'ai perdu ma journée.

Signé, Vérité avec paraphe.

Ce Ier. Avril de la première année du siècle des lumières et de la liberté.